



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - COMMUNE DE FOREST

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Edison 22

Identité du demandeur : Madame Pauline Gourdin

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : Etendre le logement du 2ème étage aux combles avec privatisation de cage d'escalier,

construire une lucarne inversée avec terrasse côté rue et une lucarne avec terrasse côté

Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles

arrière - PU 29022

PRAS: zones d'habitation

Motif principaux de l'enquête :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -

L'enquête publique se déroule :

par écrit à l'attention du :

A partir du 21/10/2025 et jusqu'au 04/11/2025 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : https://openpermits.brussels/fr

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 04/11/2025, soit :

• à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels

• sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 18 novembre 2025

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 09/10/2025

Par le Collège : Pour le Bourgmestre,
La secrétaire communale, L'Echevin délégué,
(s) Hilde DE VISSCHER (s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 29022

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

<u>demandeur:</u>

<u>aanvrager:</u> Madame Pauline Gourdin

bien sis:

goed gelegen: Rue Edison 22

A Forest - Te Vorst,

